

Procès-verbal de l'assemblée générale du club des amis des mayens de Conthey « Ino u maen »

10 novembre 2017 à 19h00, à la salle Edelweiss à Erde.

La séance est ouverte par le président, Charly Evêquoz.

1. Accueil des membres

Charly souhaite la bienvenue aux membres présents, il excuse deux membres du comité :

- Gus, qui avait émis le vœu de transmettre son mandat de responsable des routes, l'année passée, et qui a été remplacé par Ambroise Evêquoz. Il est libéré de sa fonction mais restera personne de contact pour le comité.
 - Yann Roulet qui a pris le gardiennage de la « Bietschhornhütte » dans le Löttsenthal et qui ne peut plus participer activement au sein du comité, il est aussi libéré de ses fonctions.
- Le comité les remerciera ultérieurement.

L'ordre du jour est lu et approuvé.

2. Survol du PV de l'AG du 29 octobre 2016

Christine reprend les points principaux du P.V. de l'assemblée générale de 2016 qui ne soulève aucune remarque.

3. Rapports du comité

- Renouvellement du comité

Avec deux membres qui nous quittent pour raison de santé et exigence professionnelle, le comité cherche des personnes pour le rejoindre.

Charly présente Stéphane Carrupt, installé dans les mayens depuis l'année passée, qui accepte la fonction. Il est accueilli par de chaleureux applaudissements.

Charly précise qu'il reste de la place et que pour les personnes intéressées, la transition se fera tout en douceur.

- Rapports avec la commune

André-Michel explique les différentes démarches effectuées auprès de la Commune de Conthey.

Au mois d'avril, nous avons sollicité une séance afin de régler certaines situations récurrentes.

Nous avons été convoqués au mois de juillet et nous avons exposé les 9 requêtes suivantes :

- Informations générales, le premier point a consisté surtout à répondre aux questions, à faire l'historique et à expliquer comment fonctionne Ino u maen
- Demande de participation financière aux frais de sécurité
- Plan d'ouverture des routes
- Sécurité des routes en hiver
- Réfection des routes
- Mur sur la route du téléski
- Travaux forestiers
- Travaux d'élagage
- Tourisme doux (Purinage et dépose des parcs à bétail avant l'hiver)

Chaque point a été exposé et débattu et nous avons eu l'impression que notre démarche a été bien reçue, pourtant à ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse partielle ni définitive concernant les points cités.

Afin de clarifier notre collaboration, Monsieur Christophe Germanier, président de la commune, a émis le vœu de signer une convention, démarche en cours pour le moment.

Dans l'immédiat, les responsables d'Ino u maen sont convoqués, mardi 14 pour l'habituelle séance de sécurité, à la commune.

Rapport du responsable de l'ouverture des routes

Ambroise remercie les personnes qui se sont proposées pour la journée piquetage et précise que si les personnes s'annoncent rapidement, c'est beaucoup plus facile d'organiser les groupes et le travail de la journée.

Il faudra repasser sur certains tronçons où les supports de piquets ont été arrachés lors des travaux de réfection, malgré l'accord de coordination fait avec la commune concernant les directives à donner aux entreprises concernées.

Il rappelle que le mandat d'Ino u maen, pour l'ouverture des routes, concerne la période du 15 novembre au 15 avril.

En dehors de cette période, c'est la commune qui en a la responsabilité et conclut : « Bon hiver et équipez-vous bien ! »

- Rapport d'activités

Christine relève la bonne performance de l'équipe d'Ino u maen qui a participé à la deuxième édition du Conthathlon. Une équipe de 7 membres du club qui s'est classée à la 7^{ème} place du classement général et première du village d'Erde.

Photos à voir sur le site d'Ino u maen ou du Conthathlon.

- Autocollants

Pour l'année 2018, notre sponsor unique sera l'entreprise d'informatique **ISICS** à Conthey, entreprise créée par André-Michel, Informatique Service, qui s'est développée et qui rassemble actuellement 8 collaborateurs ainsi que des stagiaires sous le nom de ISICS.

Société qui a conçu et gère le nouveau site internet.

Charly précise que l'autocollant n'est pas une vignette obligatoire mais que ça fait plaisir de les voir sur les véhicules et que c'est aussi une marque d'attachement au club.

4. Présentation des comptes

Raphaèle présente les comptes de l'année 2016-2017.

Pour les produits, les cotisations s'élèvent à frs **43'000.-** plus frs 450.- des sponsors et frs 6.35 d'intérêts.

Les frais de déneigement sont inférieurs à ceux de l'année précédente et le total des charges s'élève à frs **39'515.90**, ce qui produit un excédent de recette de frs 3'940.45

Au 31.08.2017, la fortune du club s'élève à **61'338.-** (solde BCVS).

En l'absence de Christian Dessimoz, c'est Danièle Roh qui valide la bonne tenue des comptes et l'assemblée les approuve par applaudissements pour en donner décharge au comité

5. Divers

Charly rappelle la présentation des photos de Patrick Güller lors de l'assemblée 2016 et invite les membres à découvrir son exposition actuelle à Sierre.

Il rappelle que le site internet est ouvert aux activités qui se passent dans la région, comme le combat de reines de cet été en Rouet et que vous pouvez transmettre les informations au comité pour les mettre en ligne.

Clôture de la partie officielle.

6. Présentation du nouveau règlement sur la gestion des déchets et taxe au sac

- Monsieur Philippe Germanier, conseiller communal responsable des dicastères des services techniques et de l'énergie, remercie le comité d'Ino u maen pour l'invitation.
- Il revient sur la séance du mois de juillet qu'il a beaucoup appréciée. Les discussions lui ont permis de comprendre le fonctionnement d'Ino u maen et tout ce que le club fait pour le bien de la population. Il comprend que les réponses sont attendues et précise qu'une séance spéciale sera agendée pour faire avancer les questions en suspens.
- Il explique ensuite, le contexte législatif qui oblige les communes à modifier leur règlement sur la gestion des déchets.
- L'augmentation des déchets, en 1990 la quantité de déchets par personne était de 600kg, en 2014, c'était 730 kg de déchets par personne à traiter.
- Les éco-points de la commune seront améliorés, les deux déchetteries de Beusson et Ecobois sont toujours preneuses des deux tonnes attribuées à chaque ménage contheysan.
- Un flyer de la commune sera distribué afin de regrouper toutes les informations utiles pour faciliter un tri le plus efficace possible.
- Les interventions des participants donnent l'occasion de préciser que la commune a pour rôle de faciliter le tri mais que c'est la responsabilité de chacun de faire l'effort nécessaire en sachant que dans les communes qui ont déjà introduit la taxe au sac, le changement se passe bien et permet de respecter au mieux l'environnement.

Remerciements :

Charly remercie Philippe Germanier pour sa disponibilité et souligne l'importance de créer de bonnes relations pour pouvoir collaborer efficacement.

Raphaèle relève le travail du président, des membres du comité, de Danièle Roh et Christian Dessimoz, fidèles vérificateurs de comptes.

Elle remercie Jacques et sa famille, les marmitons, les musiciens du duo Passion, pour l'organisation et l'animation de la soirée.

Fidèle pour la mise en valeur des lots de la tombola, Barbara est aussi chaleureusement remerciée.

Raphaèle remercie aussi les généreux donateurs de lots pour la tombola :

- Olivier Flaction
- Jean-Pierre Bonhenblust
- Christine Denis, Atelier Couleurs de Vie - Coaching
- Martine Adloff, restaurant des Rangs, St-Séverin
- Elisabeth Bornet
- Dominique Staub, DB Distribution, www.dbdistribution.ch
- Jacques Vérolet, Vérolet Martigny

Charly remercie Raphaèle et précise que les envois des autocollants 2018 se feront fin décembre et fin janvier afin d'essayer de ne pas multiplier le travail. Merci de payer vos cotisations rapidement.

Il propose aux membres de partager l'apéro puis, le repas, pour ceux qui se sont inscrits.

Conthey, le 20 novembre 2017

Christine Denis

